

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL DU SYTTOM 19

Nombre de délégués en exercice :	20
Nombre de délégués présents :	14
Nombre de votants :	14
Nombre de pouvoirs :	0

L'an deux mille quatorze et le 20 novembre à 15H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères, dûment convoqué le 13 novembre 2014, s'est réuni à l'UIOM de ROSIERS D'EGLETONS au lieu-dit Les Chaux, sous la présidence de Monsieur Marc CHATEL.

Etaient présents : Madame Jeanine VIVIER, Messieurs Bernard ROUGE, Francis HOURTOULLE, Daniel GREGOIRE, Jean-Pierre AOUT, Michel SAUGERAS, Jean BILOTTA, Marc CHATEL, Michel PLAZANET, Philippe JENTY, Henri GRANET, Hervé GOUTILLE, Jean-Marie FREYSSELINE, Jean-François LABBAT.

Absents excusés : Madame France ROUHAUD, Messieurs Gérard FAISY, André LAURENT, Daniel ESCURAT, Bernard MIEL, Jean-François LOGE, Xavier GRUAT.

Le quorum étant atteint pendant toute la séance, le comité syndical du SYTTOM 19 peut valablement siéger et délibérer.

➤ ➤ ➤

OBJET : N° 2014/11/05 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur Jean-Marie FREYSSELINE



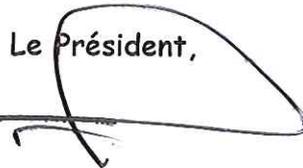
- Compte tenu de la création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2014 décidé en comité syndical le 26/06/2014
- Compte tenu de la nomination suite à concours, le 1^{er} septembre 2014, de Mlle BELONIE Sèverine, rédacteur territorial
- Il convient de modifier le tableau des effectifs du SYTTOM 19 comme suit :

CADRE D'EMPLOI	GRADE	CATEGORIE	POSTES BUDGETAIRES	POSTES POURVUS
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Rédacteurs	Rédacteur	B	1	1
Adjoints administratifs territoriaux	-Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	1	0
	- Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	1	0
	-Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	C	1	1
	-Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	C	2	2
FILIERE TECHNIQUE				
Technicien territorial	-Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1	1
TOTAL			7	5

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie conforme,
 A Rosiers d'Egletons, le 20 novembre 2014

Le Président,




Marc CHATEL

PREFECTURE DE LA CORREZE
 REÇU LE
 25 NOV. 2014
 CONTROLE DE LEGALITE

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 25/11/2014 et publication ou notification du 25/11/2014